



Montpellier, le 13 novembre 2007

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Cap sur la compétitivité régionale, l'emploi et la croissance durable en Languedoc-Roussillon : une nouvelle génération de fonds européens pour 2007 - 2013**

**Vendredi 16 novembre 2007, de 10 h à 11 h  
1<sup>er</sup> comité de programmation  
salle Erignac à la Préfecture**

**Cyrille Schott, préfet de la région Languedoc-Roussillon, préfet de l'Hérault et Georges Frêche, président du Conseil régional, présideront le 1<sup>er</sup> comité de programmation, vendredi 16 novembre 2007.**

L'Europe contribue depuis une vingtaine d'années, au développement des territoires à l'échelle régionale, notamment grâce aux fonds structurels. L'innovation, l'emploi, les technologies de l'information et de la communication ainsi que les énergies renouvelables constituent en Languedoc-Roussillon les priorités d'interventions des fonds européens pour la période 2007-2013.

Le 18 octobre dernier, la Commission européenne a adopté le programme opérationnel régional du fonds européens de développement régional (FEDER) d'un montant de 270,42 millions d'euros. En outre, le Languedoc-Roussillon bénéficie de 160,4 millions d'euros au titre du volet régional du fonds social européen (FSE), 104,71 millions d'euros pour le volet régional du fonds européen agricole (FEADER) et de 5,8 millions d'euros en faveur du fonds européen pour la pêche.

L'ensemble de ces fonds, 541 millions d'euros dont le préfet de région est autorité de gestion, permettront de dynamiser la compétitivité tout en assurant la cohésion sociale et le développement durable pour tous les territoires de la région Languedoc-Roussillon.

**Ce premier comité de programmation, ouvert dans sa première partie à la presse, marquera le début des attributions des subventions européennes.**

**Contact presse :**

Anne-Sophie Guéniot à la préfecture au 04 67 61 61 25.

Laure Baert au Conseil régional au 04 67 22 80 35